

DEPARTEMENT
MOSELLE
ARRONDISSEMENT
METZ CAMPAGNE
CANTON
LE PAYS MESSIN

COMMUNE DE OGY-MONTOY-FLANV

Envoyé en préfecture le 30/12/2025
Reçu en préfecture le 30/12/2025
Publié le 30/12/2025
ID : 057-200073609-20251222-CRDECISMAIRE-AU

Berger Levrault

***EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 22 DÉCEMBRE 2025***

L'an deux mil vingt-cinq, le vingt-deux décembre, le Conseil municipal de la commune de Ogy-Montoy-Flanville étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur GULINO Eric, Maire.

NOMBRE :

de conseillers en exercice : **19**

de présents : **18**

de votants : **19**

Etaient présents :

M. et Mmes BASTIEN Alain, BAYEUR Laurence, DIETRICH François, DIM Lucien, ERBSTOSSER Laurent, FRANCOIS Andrée, FRERY Francis, GAUTIER Marina, GUILLAUME Monique, GULINO Aline, HAJRI Sabrina, LACOGNATA Alain, LEVÉ Damien, MANGIN Marie-Françoise, MANGIN Sébastien, MARX Anne-Marie, VOITURET Gilles

Étai(ent) absent(s) excusé(s) : /

Étai(ent) absent(s) : /

Procuration(s) : M. GRANDJEAN Guillaume a donné procuration à M. MANGIN Sébastien

Mme FRANCOIS Andrée a été nommée secrétaire de séance conformément à l'article L2121-15 du Code général des collectivités territoriales.

Le Maire certifie que la convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 16/12/2025. Le compte-rendu de la délibération a été affiché à la porte de la mairie le 29/12/2025.

Point 2 : COMPTE-RENDU DES DÉCISIONS PRISES PAR LE MAIRE PAR DÉLÉGATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil municipal a donné diverses délégations au Maire ou son représentant dans le cadre du Code général des collectivités territoriales (C.G.C.T.).

Les actes pris en vertu de cette délibération sont les suivants :

- **Achat de matériel :**

OBJET	SOCIÉTÉ	MONTANT TTC
Tables et chaises école	MANUTAN COLLECTIVITES	1 647,24 €
Peinture voirie	ALSACE LORRAINE	2 133,60 €
Poubelles bâtiments	VERT NET	1 825,20 €
Décorations de Noël	DECOLUM	1 993,20 €
Chaises salle des fêtes Ogy	COFRADIS	3 444,36 €

- Travaux et fournitures de service :**

OBJET	SOCIÉTÉ	MONTANT TTC
Remise en état avaloir	SMART TP	1 483,99 €
Réparation câbles électriques voirie	SMART TP	4 875,12 €
Déplacement candélabres pour caméra	STARCK ROSSI	1 704,00 €
Travaux de chauffage liaison mairie / MDA	GECKO ENERGIES	6 955,30 €
Travaux chauffage MDA	GECKO ENERGIES	1 765,72 €
Alimentation caméra Flanville	LMCE SAS	5 215,20 €
Relevé topo ferme TARON	HELSTROFFER	4 104,00 €
Hébergement site mairie 2025/2026	LORWEB	1 336,42 €

Le Conseil municipal prend acte de ces informations.

Pour extrait conforme,
Ogy-Montoy-Flanville, le 22 décembre 2025

Le Maire,
Eric GULINO

